

PROTCOLE D'ORGANISATION LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

UTILISATION DES SALLES DU FOYER

(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général pour l'utilisation des locaux par des associations extérieures

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,

Respect des règles de distanciation physique,

Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,

Gel hydroalcoolique fourni par vos soins à l'entrée des locaux

Désinfection à votre charge des surfaces de contact ainsi que le mobilier utilisé : tables et chaises après votre passage.

A la fin de votre séance aération de la salle dans la mesure du possible.

Si un ou une de vos participants est cas contact ou cas avéré, charge à vous de prévenir immédiatement toutes les personnes présentes et le référent COVID du Foyer (Loïc Douart),